SOGELIFE

RAPPORT EXTRA FINANCIER 2024

SOMMAIRE

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RSE 4

1. SOGELIFE, ASSUREUR RESPONSABLE 6

Expérience client : la confiance et l'exigence au cœur de la relation 8

SOGELIFE labelisée entreprise socialement responsable (ESR) 10

SOGELIFE, engagements et contributions 11

2. SOGELIFE, EMPLOYEUR RESPONSABLE 14

La protection et le bien-être au travail 16

Le développement des compétences des collaborateurs 16

La culture de responsabilité pour développer un environnement basé sur l'intégrité et l'éthique 18

3. SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE 20

La finance, acteur majeur du changement 22

Mieux comprendre et partager l'expertise ISR 25

Les fonds Best-in-class 25

Le monitoring 27

DÉFINITIONS 29

PRÉAMBULE

Ce quatrième rapport extra-financier reflète notre engagement continu en faveur de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Dans un contexte où ces thématiques font l'objet de débats et de remises en question, nous y voyons une opportunité renouvelée pour réaffirmer notre vision et rendre compte, en toute transparence, des actions concrètes que nous menons, des résultats obtenus, ainsi que des défis rencontrés tout au long de l'année.

Alors qu'une pause dans la mise en œuvre de l'agenda réglementaire en matière de durabilité est actée, nous considérons qu'il est essentiel de rester fidèles à nos principes. L'ADN de notre métier d'assureur vie repose sur la confiance, la responsabilité et la durabilité — des valeurs que nous plaçons au cœur de notre stratégie d'entreprise, au-delà des injonctions normatives.

Notre approche ESG (environnement, social et gouvernance) s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue. Elle guide nos activités quotidiennes à travers des politiques structurées, des programmes d'action ciblés – qu'il s'agisse de réduction de notre empreinte carbone, de promotion de la diversité ou de renforcement de notre gouvernance. Même dans un environnement en mutation, SOGELIFE reste convaincue que sa mission s'inscrit dans le long terme et que ses engagements contribuent à une création de valeur durable pour l'ensemble de ses parties prenantes.

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RSE

L'ambition RSE est au cœur de la stratégie et de l'ADN de SOGELIFE. Nous nous sommes fixés pour objectif d'être un assureur, un investisseur et un employeur responsable. Ces trois axes à la fois indépendants et interconnectés structurent l'ensemble de notre action RSE.

Les orientations stratégiques RSE de SOGELIFE reposent sur nos piliers de responsabilité :

- **EN TANT QU'ASSUREUR RESPONSABLE,**
nous intégrons les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein de toutes nos activités.

- **EN TANT QU'INVESTISSEUR RESPONSABLE,**
nous encourageons la promotion de solutions à impact positif, capables de générer une influence positive sur l'environnement, le climat et, de manière plus générale, sur la société civile.

- **EN TANT QU'EMPLOYEUR RESPONSABLE,**
nous développons une culture de responsabilité en accordant une attention particulière au développement de nos collaborateurs. Cela passe notamment par la formation, la qualité de vie au travail, l'équité et la promotion de la diversité.

SOGELIFE, ASSUREUR RESPONSABLE

1

SOGELIFE, ASSUREUR RESPONSABLE

EXPÉRIENCE CLIENT : LA CONFIANCE ET L'EXIGENCE AU CŒUR DE LA RELATION

L'expérience client est un axe majeur de la stratégie de SOGELIFE. Depuis 2019, SOGELIFE a pour objectif de fluidifier ce parcours en mobilisant des moyens importants pour identifier et mettre en place des solutions sur mesure. Pour ses clients, SOGELIFE a d'abord simplifié sa documentation contractuelle lors de la souscription afin d'avoir un parcours plus lisible et plus intuitif. Mis en application en avril 2021, ce nouveau dispositif a permis d'alléger de 20 à 30 % le nombre de documents et de réduire le nombre de signatures nécessaires. Une solution plus simple mais aussi plus écologique, et surtout, un résultat concret pour les partenaires et clients de la compagnie. SOGELIFE a également lancé mysogelife.com, une plateforme en ligne dédiée à ses clients qui leur donne la possibilité de consulter ou de télécharger des informations en temps réel et des documents relatifs à leurs contrats. Ce service leur offre ainsi une meilleure transparence et une expérience utilisateur optimisée. Aujourd'hui, plus de 47 % des clients utilisent la plateforme mysogelife.com. Une application mobile devrait également voir le jour en 2025.

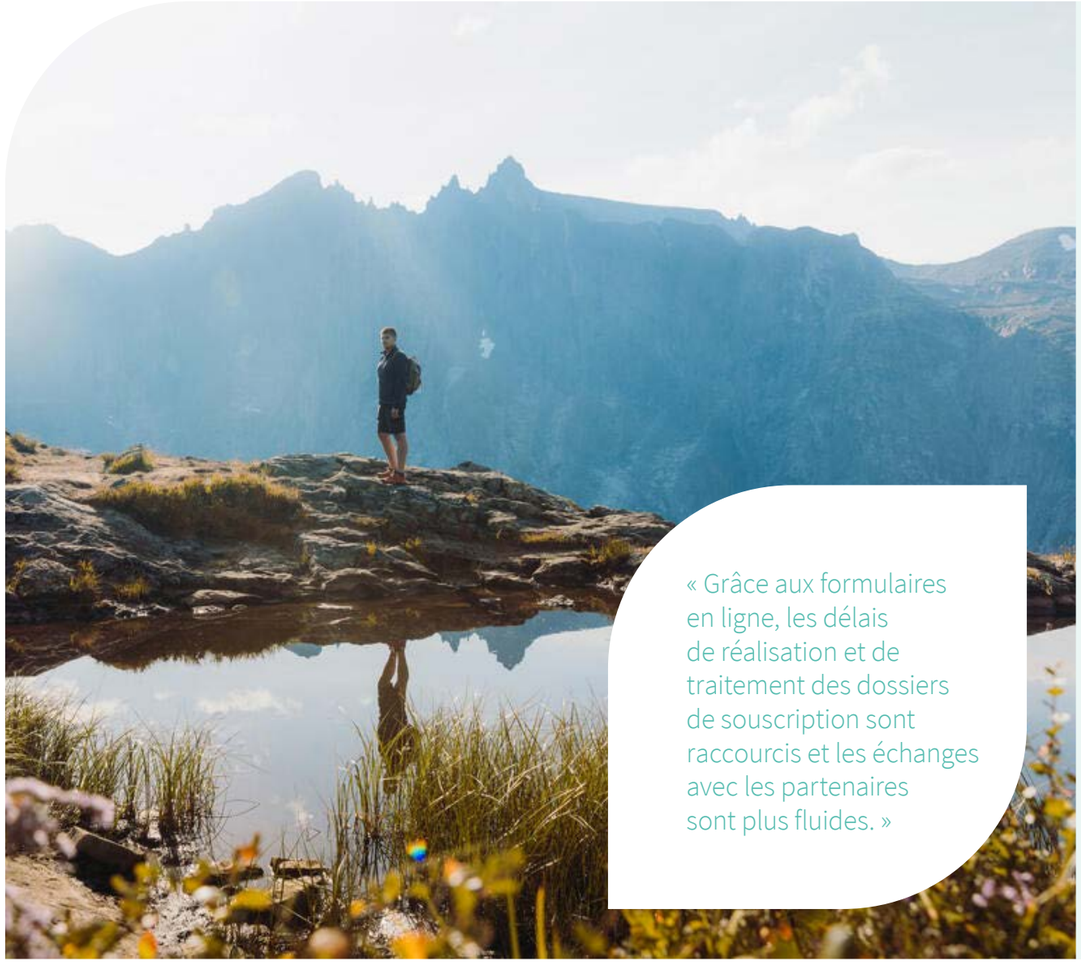

« Grâce aux formulaires en ligne, les délais de réalisation et de traitement des dossiers de souscription sont raccourcis et les échanges avec les partenaires sont plus fluides. »

QUELS SONT LES CRITÈRES ET LES PRINCIPALES THÉMATIQUES RSE ÉVALUÉES LORS DU PROCESSUS DE LABELLISATION ?

LA STRATÉGIE RSE
- Développer et mettre en œuvre une stratégie RSE intégrée
- Créer de la valeur partagée

L'ENVIRONNEMENT
- Préserver les ressources naturelles
- Réduire les pollutions et nuisances
- Optimiser les transports
- Appliquer les principes de l'économie circulaire

LA GOUVERNANCE
- Assurer la pérennité économique
- Satisfaire les clients et les parties prenantes
- S'engager pour la société

LES RESSOURCES HUMAINES
- Gérer la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs
- Recruter et rétribuer de manière responsable
- Gérer le développement professionnel, l'employabilité et la mobilité des salariés

FOCUS

UN SERVICE POUR MESURER LE NIVEAU DE DURABILITÉ

Un service dédié, accessible sur premium.sogelife.com (https://premium.sogelife.com/), permet désormais aux partenaires de mesurer le niveau de durabilité de leur portefeuille. SOGELIFE analyse l'ensemble des produits financiers et les classe selon une échelle de durabilité, dans une logique de transparence renforcée. Cette initiative vise à promouvoir les actifs durables, tout en respectant le modèle de distribution existant et les spécificités des partenaires. Elle s'inscrit dans une volonté d'exercer une influence constructive et positive sur l'écosystème.

Classification ISR du contrat

Score ISR du contrat

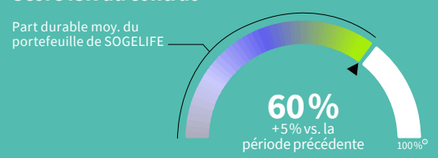

Pour ses partenaires, SOGELIFE a inauguré en septembre 2022 une plateforme nommée « Premium » qui permet de réaliser des souscriptions 100 % en ligne avec l'intégration de la e-signature. Cette solution a été mise en place pour souscrire à un contrat en toute simplicité et de façon intuitive. Grâce aux formulaires en ligne, les délais de réalisation et de traitement des dossiers de souscription sont raccourcis et les échanges avec les partenaires sont plus fluides pour leur permettre de se concentrer sur ce qui fait le cœur de leur métier, à savoir le conseil et l'accompagnement.

Au-delà de l'optimisation continue des outils, l'expérience client passe également par un accompagnement quotidien déployé à travers un solide dispositif et des équipes soucieuses d'apporter un service d'excellence. SOGELIFE garantit une assistance complète et sur mesure au sein de services dédiés à chaque typologie d'interlocuteurs. Pour cela, la compagnie adopte une démarche qualitative encadrée par un corpus de procédures solides et un suivi rigoureux des délais, particulièrement en ce qui concerne le délai de traitement de ses réponses. Ainsi, chaque demande est soigneusement analysée en fonction du contexte, du type de contrat, de l'historique de la relation ou de la résidence fiscale. Le service Middle Office Commercial et le service relation clients se coordonnent avec tous les départements de SOGELIFE pour s'assurer de la bonne prise en compte de toutes les dimensions de la demande. Avant tout envoi

SOGELIFE, ASSUREUR RESPONSABLE

FOCUS

SOGELIFE ENGAGÉE POUR LA PROMOTION DES FEMMES

SOGELIFE s'est engagée à favoriser l'accès des femmes sur des postes à responsabilités dans le secteur des services financiers en signant la charte « Women in Finance ». Cette initiative, coordonnée par le ministère des finances en collaboration avec l'ALFI, l'ACA, LuxCMA, LuxFLAG et l'ABBL, a pour ambition de promouvoir un juste équilibre dans ce secteur capital de l'écosystème luxembourgeois. Cet engagement se traduit concrètement par la nomination d'un responsable de la diversité et de l'inclusion, et par la définition d'objectifs mesurables à tous les niveaux de l'entreprise.

au client, un ultime contrôle est réalisé pour s'assurer de la qualité des réponses apportées afin d'atteindre les plus hauts standards de satisfaction. SOGELIFE s'engage au-delà de ses obligations réglementaires pour offrir une expérience unique à ses clients. Dans cet objectif, la compagnie a fait évoluer ses relevés annuels de situation (RAS) pour offrir une meilleure lisibilité et faciliter l'accès aux informations essentielles. SOGELIFE souhaite ainsi apporter plus de clarté et d'information à ses clients.
Pour SOGELIFE, il est apparu essentiel de donner aux clients la possibilité d'avoir une lecture différente de leur portefeuille. C'est pourquoi depuis 2023, un nouveau service en ligne leur permet de mesurer le niveau de durabilité de leur portefeuille. SOGELIFE s'efforce de rendre les produits financiers plus transparents, de les analyser et de les classer sur une échelle de durabilité. A l'aide d'un visuel intuitif, les clients peuvent ainsi rapidement mesurer et évaluer l'impact de leur portefeuille. A travers ce dispositif, SOGELIFE peut promouvoir les actifs durables tout en respectant son modèle de distribution et ses partenaires.

SOGELIFE LABELLISÉE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE (ESR)

En tant qu'assureur, SOGELIFE a pour mission de protéger le patrimoine de ses clients en prenant en compte les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale. Ainsi, l'entreprise intègre les dimensions ESG dans ses actions quotidiennes avec toutes ses parties prenantes. Cette démarche, récompensée par l'obtention du label ESR début 2021 et renouvelée en 2024, confirme son engagement et souligne la mise en œuvre de ses valeurs à travers de bonnes pratiques. Pour SOGELIFE, cette reconnaissance est un élément de fierté et de motivation pour tous les collaborateurs, mais aussi une manière de saluer la contribution positive de l'entreprise envers toutes ses parties prenantes.

Le label ESR est un label décerné par l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR), solidement implanté depuis bientôt 15 ans. Très présent parmi les plus importants employeurs luxembourgeois avec 300 entreprises labellisées et 66 000 collaborateurs concernés, l'obtention de ce label revêt un caractère symbolique important pour SOGELIFE.

> « SOGELIFE entend jouer un rôle d'influenceur sur son écosystème en contribuant au développement de la finance durable au Luxembourg. »

SOGELIFE, ENGAGEMENTS ET CONTRIBUTIONS

SOGELIFE assume pleinement son rôle d'acteur économique responsable en s'associant régulièrement à des partenaires susceptibles de générer un impact positif, tant au Luxembourg qu'à l'international. La compagnie favorise des initiatives axées sur l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes ainsi que sur l'entrepreneuriat. Consciente de la responsabilité qu'elle porte envers les générations futures, SOGELIFE s'efforce de leur fournir les outils nécessaires pour préparer leur avenir et contribuer de manière positive à leur communauté. Parmi les manifestations concrètes de cet engagement, on peut citer des actions dédiées à la promotion de l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes.

Life Project 4 Youth (LP4Y)
LP4Y est une organisation dédiée au développement de solutions innovantes pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale de jeunes issus de milieux défavorisés, confrontés à l'exclusion et à la grande pauvreté. L'organisation vise à établir des incubateurs de projets de vie, dénommés centres de formation et de développement, à proximité des zones défavorisées. Ces centres offrent aux jeunes la possibilité de suivre une formation entrepreneuriale afin d'acquérir l'autonomie et la confiance nécessaires pour s'intégrer dans le monde du travail. Les jeunes acquièrent non seulement des compétences professionnelles, mais ils apprennent aussi à impacter positivement leur communauté. Cela fait maintenant sept ans que SOGELIFE soutient LP4Y.

Move for Youth
Les collaborateurs de SOGELIFE se sont joints à leurs 20 000 homologues du groupe Société Générale pour participer à l'initiative sportive « Move for Youth », qui consiste à parcourir le maximum de kilomètres sur une période donnée. Plus de 2 millions de kilomètres ont ainsi été parcourus en 10 jours par l'ensemble des collaborateurs. Cette performance remarquable a permis de récolter 2 millions d'euros, dont les fonds ont été distribués à 50 associations pour mener à bien des projets d'inclusion en faveur des jeunes en France et à l'international. Ces fonds ont également servi à la création et au financement d'un programme d'éducation par le sport sur mesure appelé « Rugby For Youth », qui consiste à favoriser l'inclusion de jeunes de divers milieux. Cette initiative a bénéficié à 200 jeunes.

Microlux
Microlux est la première institution de microfinance au Luxembourg. Engagée dans le développement de l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables, elle offre un accompagnement personnalisé et des microcrédits aux personnes exclues du système bancaire traditionnel qui souhaitent lancer ou développer leur activité. Cette activité génératrice de revenus participe à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur épanouissement professionnel. Outre le financement, Microlux dispense des formations

SOGELIFE, ASSUREUR RESPONSABLE

NOS ACTIONS AU QUOTIDIEN

SOGELIFE démontre son engagement en faveur de l'écologie et de la réduction de son empreinte carbone à travers des actions concrètes. Ces initiatives s'inscrivent dans la démarche plus large du Groupe Société Générale, qui vise la neutralité carbone d'ici 2050. Parmi ces actions :

- l'encouragement des collaborateurs à utiliser des modes de transport écologiques tels que les vélos ou les transports en commun, avec une participation de SOGELIFE aux abonnements de train ou de bus transfrontaliers ;
- la compensation intégrale des émissions de CO_2 du parc de véhicules en leasing depuis 2021 ;
- la modernisation des installations électriques des bâtiments pour une meilleure efficacité énergétique, en s'appuyant exclusivement sur de l'électricité d'origine renouvelable ;
- la mise en place d'un plan de gestion des déchets éco-responsable, labellisé « SuperDrecksKëscht fir Betriber » par le Ministère du développement durable et des infrastructures, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce ;
- une réduction significative de la consommation de papier grâce à la digitalisation et à l'archivage numérique ;
- des initiatives visant à sensibiliser les collaborateurs à la réduction du gaspillage, telles que la distribution de gourdes en verre ou le remplacement des gobelets et couverts en plastique par des matériaux recyclables.

« SOGELIFE contribue activement au rayonnement de la finance durable et à la promotion des bonnes pratiques de l'assurance au Luxembourg. »

aux micro-entrepreneurs pour leur permettre de développer leur projet. Depuis 2021, SOGELIFE a soutenu Microlux en finançant une campagne de communication pour valoriser ses bénéficiaires. La participation de Microlux à l'événement interne annuel « Diversity Day » de SOGELIFE a conduit à la mise en place d'un mécénat de compétences entre les deux acteurs. Ce mécénat a pour objectif d'accompagner les micro-entrepreneurs dans le développement de leur activité par le biais de formations dispensées par des collaborateurs de SOGELIFE à raison de 2 jours par an par collaborateur. SOGELIFE interagit ainsi de manière positive avec son écosystème.

ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances)
SOGELIFE est activement engagée dans les groupes de travail mis en place par l'ACA, particulièrement ceux axés sur le développement de la finance durable. Par le biais de propositions constructives et d'une influence positive, SOGELIFE aspire à être un moteur de changement, favorisant et promouvant des stratégies d'investissement responsables et vertueuses.

ILA (Institut Luxembourgeois des Administrateurs)
SOGELIFE a pris part à la troisième édition du Forum pour les directeurs d'entreprises d'assurance et de réassurance de Luxembourg organisé par l'ILA. Jean Elia est notamment intervenu aux côtés de professionnels du secteur financier comme Isabelle Delas, CEO de LuxFLAG, afin d'échanger sur les thèmes clés pour les assureurs en matière d'ESG.

Conférence Dialogue
Comme chaque année, SOGELIFE a donné rendez-vous à ses partenaires pour sa conférence Dialogue. Pour cette nouvelle édition, plus de 120 participants se sont ainsi réunis le 21 novembre 2024 pour échanger sur la thématique « Atouts et stabilité de la Place du Luxembourg ». Jean Elia, CEO de SOGELIFE, Thierry Flamand, Président du Comité de Direction du CAA (Commissariat aux Assurances) et Nathalie Schuh, Directrice générale de l'APCAL (association professionnelle des courtiers en assurances du Luxembourg), ont discuté des défis actuels de la gestion de patrimoine face à un environnement réglementaire de plus en plus exigeant.

Promotion des métiers de l'assurance vie auprès des étudiants de la Grande Région
SOGELIFE a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux des étudiants de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA) et de la Haute École Libre Mosane (HELMo) pour leur faire découvrir les métiers de l'assurance vie au Luxembourg. Jean Elia, accompagné de plusieurs collaborateurs, a présenté les engagements de SOGELIFE comme assureur, investisseur et employeur responsable.

Merci aux experts qui ont échangé avec les étudiants et répondu à leurs interrogations au sujet des enjeux majeurs et de l'avenir du secteur.

Achats durables
Chez SOGELIFE, l'analyse des fournisseurs revêt une importance capitale, c'est pourquoi la compagnie a intégré des critères extra-financiers à son évaluation depuis plusieurs années. Lorsque cela est possible, elle privilégie ainsi les fournisseurs basés au Luxembourg ou dans la Grande Région. Ce processus d'évaluation des fournisseurs repose sur une méthodologie « Know Your Supplier (KYS) », dans laquelle il est tenu compte du respect des normes, de l'engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de l'absence de controverse. Ce processus permet de s'assurer que les pratiques des fournisseurs sont en phase avec les valeurs de SOGELIFE en matière de durabilité.

SOGELIFE, EMPLOYEUR RESPONSABLE

2

SOGELIFE, EMPLOYEUR RESPONSABLE

2 936 heures
de formation réalisées
en 2024

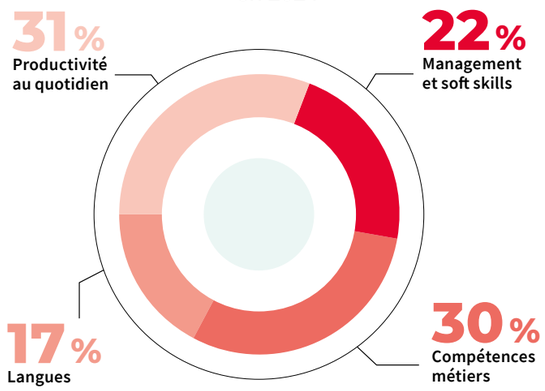

LA PROTECTION ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

SOGELIFE est profondément soucieuse du bien-être de ses collaborateurs et s'efforce de leur offrir un environnement de travail de qualité et durable. Pour répondre à cet objectif, SOGELIFE a repensé tous les espaces de travail fin 2018, en y introduisant des meubles plus ergonomiques, des espaces collaboratifs flexibles et des zones de convivialité, le tout en collaboration avec un groupe de travail composé de collaborateurs et des services généraux. Pour favoriser un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, SOGELIFE a mis en place plusieurs initiatives, notamment l'aménagement du temps de travail et la pratique du télétravail, qui a été instaurée avant même la crise sanitaire.
SOGELIFE réalise également chaque année une enquête sur la satisfaction, la motivation et l'engagement des collaborateurs, appelée « baromètre », qui permet d'évaluer la qualité de la relation avec l'entreprise et de mesurer la compréhension de la stratégie. Cette enquête est menée dans l'ensemble du groupe et constitue une boussole pour la stratégie de gestion des ressources humaines.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

Progresser et se réaliser
SOGELIFE s'engage activement à favoriser le développement professionnel des collaborateurs en leur fournissant les outils nécessaires pour devenir acteurs de leur carrière. Avec un environnement technologique et réglementaire en constante évolution, il est important que les compétences des employés correspondent aux besoins de l'entreprise. Ainsi, nous offrons un accompagnement personnalisé à chaque collaborateur tout au long de son parcours, en veillant également à créer un environnement propice à son épanouissement professionnel et à une gestion dynamique de sa carrière afin de développer ses compétences et son employabilité. Nous encourageons la mobilité interne, offrant ainsi une vision globale des postes disponibles dans l'ensemble du Groupe, partout dans le monde, ce qui génère de nombreuses opportunités d'évolution. Outre ces programmes de formation, nous mettons à disposition plusieurs plateformes de formation en ligne via notre intranet, proposant des centaines de programmes de développement personnel (informatique, finance, RSE). Chez SOGELIFE, nous nous engageons à fournir à nos collaborateurs les moyens de progresser et de se réaliser.

CHIFFRES CLÉS

Les ressources humaines travaillent également en étroite collaboration avec la délégation du personnel pour garantir les meilleures conditions de travail possibles pour chaque collaborateur.

91 %
des collaborateurs se sentent inclus et acceptés avec leurs différences dans l'entreprise.

81 %
des collaborateurs sont fiers d'appartenir au groupe SG.

72 %
recommanderaient la société à des proches.

67 %
estiment que SG a une politique socialement et économiquement responsable.

81 %
considèrent qu'ils peuvent exprimer librement leurs opinions et partager de nouvelles idées.

74 %
déclarent avoir un bon équilibre vie privée / professionnelle.

Source : enquête interne « baromètre collaborateurs » 2024

SOGELIFE, EMPLOYEUR RESPONSABLE

Former les collaborateurs aux enjeux de durabilité

L'investissement socialement responsable (ISR)
L'investissement est au cœur de notre métier et l'investissement responsable est un des piliers de notre stratégie. Depuis 2022, nous organisons des « Déjeuners de l'ISR », l'occasion pour l'ensemble des collaborateurs d'échanger pendant une heure avec un expert de la finance durable, sous un format convivial. Pas de grand discours mais des exemples concrets, des questions / réponses et la possibilité de poursuivre les échanges avec l'intervenant autour d'un walking lunch. Au rythme de deux à trois événements par an, la finance durable s'est ancrée dans la culture de SOGELIFE et les salariés ont pu acquérir des notions essentielles incarnées dans des exemples tangibles.

Programme de formation corporate
Le Groupe Société Générale a lancé un grand programme de formation sur la sensibilisation aux thématiques de durabilité à destination de l'ensemble de ses collaborateurs. Ce programme couvre de multiples thématiques : la RSE, le numérique responsable, la finance durable, la nature et la biodiversité ou encore le changement climatique.

SOGELIFE EN CHIFFRES

au 31 décembre 2024

150
collaborateurs

54% d'hommes
46% de femmes

13
nationalités

LABEL
« Entreprise socialement responsable » depuis 2021, renouvelé en 2024

CHARTES
« Diversité Lëtzebuerg » et « Women in Finance » signées respoectivement depuis 2016 et 2022

FOCUS

LA FRESQUE DU CLIMAT

Créée en France à la fin de l'année 2018, la fresque du climat est un atelier conçu pour sensibiliser de manière interactive et collaborative aux enjeux du changement climatique. Le projet a déjà réuni plus de 1,6 millions de participants dans plus de 161 pays. Son ambition : rendre accessible et ludique la compréhension des enjeux climatiques actuels et des mécanismes qui en sont la cause. Comprendre ces enjeux permet d'agir et d'accepter les changements. Face à l'urgence climatique, il est essentiel que chacun saisisse les bases scientifiques pour appréhender la situation, décoder les informations, se forger une opinion, agir rapidement et accepter collectivement les changements nécessaires.
Le fonctionnement de l'atelier est simple. Durant trois heures, les participants, munis de 42 cartes, découvrent les différents aspects du changement climatique et travaillent ensemble pour établir des liens de cause à effet. Un animateur guide une ou plusieurs équipes tout au long de l'atelier.
L'ensemble du Comité de Direction de SOGELIFE a participé à l'atelier de la fresque du climat. En parallèle, quatre ateliers dédiés aux collaborateurs volontaires ont été organisés. Ainsi, plus de 30 employés de SOGELIFE ont pu bénéficier de ce parcours éducatif.

LA CULTURE DE RESPONSABILITÉ POUR DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT BASÉ SUR L'INTÉGRITÉ ET L'ÉTHIQUE

A l'instar du Groupe, SOGELIFE prend des engagements déontologiques forts afin de nourrir la confiance de ses parties prenantes et en premier lieu celle de ses clients. À cet effet, l'ensemble des salariés est formé aux sujets de déontologie : lutte contre le blanchiment, lutte contre la corruption, lutte contre les conflits d'intérêts, protection des données personnelles, lutte contre la cybercriminalité... De plus, la prévention du harcèlement et des comportements inappropriés est également une thématique pour laquelle l'ensemble des salariés suit des formations spécifiques.

SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE

3

SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE

Les investissements alliant rentabilité financière, impact social et environnemental positif ont connu une croissance remarquable au cours de la dernière décennie, avec une accélération significative depuis 2020. Face à l'urgence climatique et aux répercussions environnementales, l'intérêt pour une épargne socialement responsable s'est considérablement renforcé. Désormais, les investisseurs ne se contentent plus de rechercher un simple rendement financier, mais visent également à contribuer à un avenir durable et équitable pour tous. Cette tendance reflète une prise de conscience collective de l'importance de concilier performance économique et responsabilité sociétale, afin de répondre aux défis environnementaux et sociaux actuels et futurs.

LA FINANCE, ACTEUR MAJEUR DU CHANGEMENT

Le secteur financier, et plus particulièrement l'Investissement Socialement Responsable (ISR), joue un rôle majeur dans la transition vers une économie plus durable. En orientant les flux de capitaux vers des entreprises et des projets qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la finance durable contribue à promouvoir des pratiques responsables et à encourager des modèles économiques plus respectueux de l'environnement et de la société. L'ISR permet aux investisseurs de participer activement à la construction d'un avenir plus durable, en leur offrant la possibilité d'allier performance financière et impact positif. Enfin, en exerçant une pression sur les entreprises pour qu'elles améliorent leurs pratiques ESG, la finance durable favorise l'innovation et la création de valeur à long terme, tout en réduisant les risques liés aux externalités négatives.

Plusieurs réglementations sur la finance durable sont en cours de mise en œuvre, tant au niveau européen que mondial. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), qui vise à renforcer la transparence des produits financiers en matière de durabilité et à prévenir le greenwashing.

- La taxonomie européenne pour les activités durables, qui établit un cadre commun pour définir les activités économiques respectueuses de l'environnement et contribue ainsi à orienter les investissements vers des projets véritablement durables.
- Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, qui fournissent un cadre volontaire pour intégrer les questions ESG dans les processus d'investissement et encouragent les investisseurs à adopter des pratiques responsables.
- L'Accord de Paris sur le climat, qui engage les pays signataires à prendre des mesures pour limiter le réchauffement climatique bien en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C.

Ces réglementations visent à encourager et à encadrer les pratiques d'investissement responsable, afin de faciliter la transition vers une économie plus durable et résiliente.

En intégrant les risques de durabilité, notamment ceux liés au changement climatique, dans leurs stratégies d'investissement, les investisseurs peuvent mieux protéger leur portefeuille contre les pertes financières à long terme. En effet, les impacts physiques et réglementaires du changement climatique peuvent affecter significativement les entreprises et les secteurs d'activité, entraînant des pertes financières. Les investisseurs qui prennent en compte les risques de durabilité dans leurs décisions d'investissement peuvent donc potentiellement améliorer leur performance à long terme, en réduisant les risques et en saisissant les opportunités offertes par la transition vers une économie plus durable. De plus, en encourageant les entreprises à adopter des pratiques plus responsables et durables, les investisseurs peuvent contribuer à la création de valeur à long terme, tant sur le plan économique que social et environnemental.

SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE

CONSTRUIRE NOS CONVICTIONS

EXCLURE

les secteurs qui opèrent contre la dignité humaine et la nature

ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

- Jeux d'argent
- Pornographie
- Lobbying, corruption
- OGM, pesticides, huile de palme
- Tabac

EXCLUSIONS SECTORIELLES

- Charbon
- Armement
- Gaz, pétrole de schiste et sables bitumineux, extraction minière
- Nucléaire

EXCLUSIONS NORMATIVES

- Non signature des objectifs de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement à 1,5°C
- Non respect de certains traités internationaux (travail des enfants, activités polluantes, …)

PROMOUVOIR

les sociétés les mieux-disantes sur les piliers ESG

ENVIRONNEMENT | **SOCIAL** | **GOUVERNANCE**

- Processus de sélection positive qui prend en compte, au-delà des critères d'évaluation financiers classiques, des critères ESG
- Alignement avec la taxonomie européenne

S'ENGAGER

sur des thématiques de conviction

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Économie bas carbone
- Efficience énergétique
- Energie renouvelable

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Climat
- Eau, océans
- Forêts
- Biodiversité

IMPACT SOCIAL

- Projets à impact positif (santé, éducation, mobilité durable, recyclage, vie des territoires, …)

MIEUX COMPRENDRE ET PARTAGER L'EXPERTISE ISR

Comme il n'est pas toujours évident de bien comprendre les différentes stratégies ou concepts associés au développement durable dans l'univers de la finance, SOGELIFE propose une synthèse sous forme de cartographie. Cette cartographie a été essentielle pour forger nos convictions et construire la solution SOGELIFE Positive Investment (voir brochure Convictions sur www.sogelife.com, rubrique « Engagements »).

Il existe deux grandes catégories de fonds d'investissement socialement responsable :

- Des fonds dont la gestion s'articule autour d'une politique structurée et active de sélection suivant des critères ESG. Ces fonds ont une approche généraliste. Ils peuvent également être appelés Article 8 en référence au nouveau cadre réglementaire SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) apparu en 2021 et figurant sur les relevés annuels de situation envoyés aux clients depuis 2022 ;
- Des fonds dont la gestion est structurée pour atteindre un impact positif spécifique. Ce sont généralement des fonds thématiques qui visent, par les investissements réalisés, à contribuer à accélérer la transition écologique ou à adresser une problématique sociale. Ces fonds peuvent également être appelés Article 9.

FOCUS : LES FONDS BEST-IN-CLASS

Le besoin pour les clients de trouver du sens au-delà de la performance financière, ainsi que la conviction que l'investissement est un levier

SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE

Avoir une approche Best-in-class ESG

- **Sélectionner les fonds les mieux-disants dans la prise en compte des critères ESG**
- **Des fonds labellisés**

Proposer un large choix de supports couvrant les grandes stratégies d'investissement et les zones géographiques principales

	Actions	Obligations	Équilibrés	Monétaires
Europe	●	●	●	●
Monde	●	●	●	
Amérique du Nord	●	●	●	
Asie	●	●	●	
Pays émergents	●	●		

pour adresser les enjeux actuels et les défis à venir nous ont conduit à développer et proposer sur demande une méthodologie de sélection positive des fonds externes. Notre objectif est de graduellement faire évoluer l'offre de nos produits d'assurance vers une stratégie d'options d'investissement Best-in-class.

Comment SOGELIFE sélectionne-t-elle les fonds Best-in-class ?
Un fonds « Best-in-class » est un fonds pour lequel le gérant sélectionne les entreprises les plus performantes en matière de prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Il s'agit d'entreprises capables de démontrer qu'elles déploient une stratégie lisible et engagée pour les trois dimensions E, S et G. Par exemple, investir prioritairement dans une entreprise qui aurait élaboré un plan ambitieux de réduction de ses émissions de CO_2 avec des engagements chiffrés sur une période définie. Cette sélection positive appliquée à l'ensemble du portefeuille permet d'orienter prioritairement l'épargne vers un changement de paradigme et une économie durable.

Quels sont les outils utilisés par SOGELIFE pour sélectionner ces fonds Best-in-class ?
SOGELIFE a sélectionné deux labels pour identifier les fonds les plus performants en termes de durabilité. Mais comment fonctionne un label en matière de finance durable ?
Les labels sont délivrés par des organismes indépendants qui examinent la politique d'investissement d'un fonds. Si le fonds respecte les critères d'éligibilité, il reçoit le label. Cependant, l'obtention d'un label n'est pas définitive car chaque année, le gestionnaire d'actifs doit fournir des informations sur la composition et l'historique du portefeuille ainsi que l'évolution des politiques d'investissement. Si le gestionnaire ne respecte pas ses engagements, le label peut être retiré. Les labels sont un moyen pratique pour identifier les fonds les plus engagés dans la construction d'une économie durable.

LES 2 LABELS SÉLECTIONNÉS PAR SOGELIFE

Le Label ISR est un label français pionnier. Il est aujourd'hui le plus important en termes de nombre de fonds et d'encours.

LuxFLAG est un label luxembourgeois parmi les leaders européens. Ses critères d'accession à la labélisation sont particulièrement exigeants, notamment sur les questions d'exclusions sectorielles.

LE MONITORING

Au cours des dernières années, les fournisseurs de données financières ont beaucoup investi sur leurs capacités à analyser les données extra-financières des entreprises. De cette façon, ils sont capables de proposer des services très performants et des indicateurs très détaillés. SOGELIFE a sélectionné Refinitiv Eikon, un prestataire leader dans les solutions de notation extra-financière.

Les équipes de Refinitiv Eikon analysent les entreprises à travers 450 indicateurs extra-financiers répartis dans 10 axes d'analyses dans les 3 dimensions ESG :

Critères environnementaux
- Utilisation des ressources naturelles.
- Emissions de gaz ou produits non naturels (gestion des émissions, préservation de la biodiversité, gestion des déchets…).
- Innovations liées à l'impact environnemental.

Critères sociaux
- Gestion des ressources humaines (formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail…).

CARTOGRAPHIE DES FONDS ISR EN GESTION CHEZ SOGELIFE

NOTRE OFFRE

SFDR

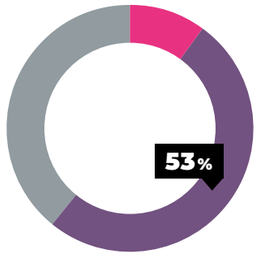

- Fonds article 9
- Fonds article 8
- Fonds non ISR

- Respect des droits humains.
- Impact sur les communautés des activités de l'entreprise.
- Responsabilité liée aux produits commercialisés.

Critères de gouvernance

- Qualité du management (indépendance des organes de gouvernance, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne…).
- Respect du droit des actionnaires.
- Stratégie RSE de l'entreprise.

Au terme de l'analyse détaillée des actions, organisations et stratégies des entreprises qui constituent le portefeuille d'un fonds, Refinitiv Eikon publie une note pour ce dernier. SOGELIFE a fait le choix de ne retenir que les fonds dont la note se situe dans le premier quartile. C'est-à dire que nous avons conservé pour notre offre seuls 25 % des fonds possédant le meilleur score ESG possible.
Dans l'objectif d'élargir les possibilités d'investissement au sein du produit SOGELIFE Positive Investment, nous travaillons avec nos Asset Managers partenaires pour co-construire au travers d'un Fonds Interne Dédié, des gestions discrétionnaires ISR alignées avec nos convictions.

FOCUS

ALLER AU-DELÀ DU GREENWASHING

Qu'est-ce que le greenwashing ? Connu également sous le nom d'éco-blanchiment, il s'agit d'une pratique marketing qui consiste pour un gérant de fonds à communiquer sur des ambitions écologiques ou sociales sans que celles-ci soient réellement mises en œuvre dans la politique d'investissement.
Pour éviter le Greenwashing, SOGELIFE fait preuve de vigilance en ne se fiant pas uniquement aux termes « eco-friendly » ou « responsable ». En effet, les entreprises dans lesquelles les fonds sont investis doivent également faire preuve de transparence et fournir des informations claires quant à la manière dont elles respectent les normes environnementales et sociales. Les réglementations, les labels, ainsi que les agences de notation extra-financières jouent un rôle important en établissant des normes et des critères clairs pour l'utilisation de termes tels que « vert » ou « responsable ».

SOGELIFE, INVESTISSEUR RESPONSABLE

DÉFINITIONS

SFDR
Sustainable Finance Disclosure Regulation est une directive européenne dont l'objectif est de faciliter la compréhension et la comparabilité des produits afin d'orienter l'épargne vers des investissements plus responsables.

RSE
La Responsabilité Sociale des Entreprises est la volonté d'avoir un impact positif sur son écosystème tout en étant économiquement viable.

ESG
Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance évaluent la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises.

ISR
L'Investissement Socialement Responsable est une stratégie de gestion qui intègre les critères ESG dans les décisions de placements et la gestion de portefeuilles.

Taxonomie
La taxonomie est un système européen de classification des activités durables. C'est un langage commun qui introduit une nomenclature des activités économiques selon leur contribution au changement climatique.

CSRD
La réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une directive de l'Union Européenne qui vise à renforcer et harmoniser les exigences de publication d'informations en matière de durabilité pour les entreprises. Ces normes ont pour objectif de garantir que les entreprises fournissent des informations détaillées et cohérentes sur leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG), en lien avec les objectifs du Pacte vert pour l'Europe.

NOS SERVICES

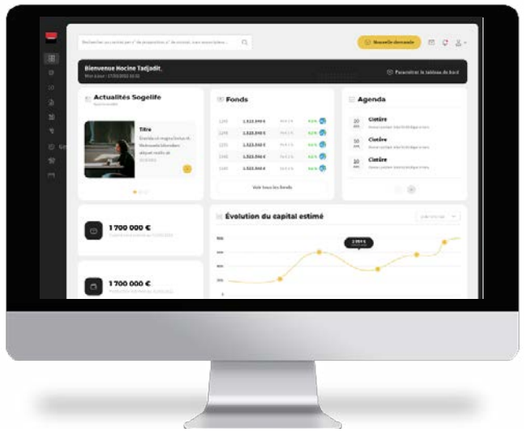

premium.sogelife.com

Le portail dédié aux partenaires

Pensé pour répondre aux besoins spécifiques de ses partenaires, ce portail reflète la volonté de SOGELIFE d'offrir une expérience premium, en proposant des solutions intuitives et innovantes.

LES FONCTIONNALITÉS :

- **Souscription 100% digitalisée**
  L'intégration des formulaires directement dans le portail permet de compléter les kits de souscription entièrement en ligne, jusqu'à l'e-signature.

- **Module d'analyse ISR**
  Dans le cadre de sa stratégie RSE, SOGELIFE a créé un outil de mesure ISR, inédit au Luxembourg, qui analyse la durabilité des fonds présents dans le portefeuille du client. Cet outil offre ainsi aux partenaires la possibilité de guider plus facilement le client dans ses choix d'investissement.

- **Tableau de bord modulable**
  Les partenaires peuvent adapter le tableau de bord en fonction de leurs besoins et ainsi obtenir une vision globale et sur mesure de leur portefeuille, en choisissant parmi une dizaine de modules différents.

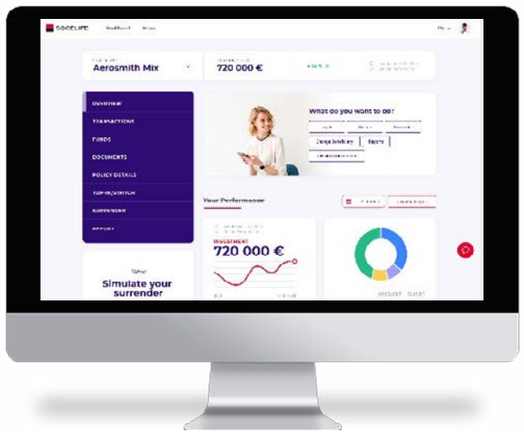

MySogelife.com

Cet espace offre au client davantage d'autonomie et de simplicité. Le client peut désormais consulter son contrat d'assurance vie, suivre ses performances de portefeuille en temps réel, accéder à tous les détails par support d'investissement et télécharger sa documentation contractuelle où et quand il le souhaite, 7j/7 et 24h/24. Cet espace est aussi synonyme de gain de temps pour les partenaires, car les clients ont à disposition un accès direct sur leur contrat d'assurance vie.

Document non contractuel établi à l'attention exclusive des professionnels partenaires de SOGELIFE. L'information contenue dans le présent document est de nature générale et ne concerne pas des situations d'une quelconque personne ou entité particulière. Bien que SOGELIFE s'efforce de fournir une information actualisée, il n'y a aucune garantie que l'information fournie dans le présent document sera exacte à la date à laquelle le lecteur la recevra, ni qu'elle continuera d'être exacte à l'avenir.

Crédits photos :

2025

SOGELIFE

ENTREPRISE RESPONSABLE
Stratégie RSE • Gouvernance • Social • Environnement

SOGELIFE S.A.
Siège social : 11 Avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
RCS Luxembourg B 55612
www.sogelife.com